



Rétrogradation verbale sans écrit

Par **Loo62**, le **28/08/2012** à **15:04**

Bonjour,

Je travail depuis 8 ans dans la même société (A). Il y a 1 an on m'a envoyer dans une autre société du groupe (B) (société indépendante et code APE différent) sans aucun avenant à mon contrat de travail. Au bout de 11 mois de présence dans la société (B) j'ai eu la surprise de trouver un matin mon remplaçant installé à mon bureau. Le patron de cette société (B) m'a certifié mon retour au sein de la société mère (A), celle avec qui j'ai toujours été sous contrat.

Le poste que j'occupai avant mon départ (de la A) est désormais occupé par une autre personne et l'on me reproche des fautes sur des chantiers vieux de 2 ans à 1 an sans avoir jamais reçu de reproches écrites ou verbales auparavant. En conséquence on me rétrograde au poste que j'occupai en début de carrière. Tous ca sans aucun écrit de leurs parts.

Que puis je faire contre ca ????

Merci de vos réponse
Ludovic